

Le Hatay, maître absolu de ses destinées

Importantes déclarations de M. Numan Menemencioglu

Aucune mention ne figure, dans le

Belgrade, 4. A. A. — Le vingt juin sera inauguré solennellement à la localité de Visoko, en présence d'un représentant du roi, des membres du gouvernement, des autorités civiles et militaires, le monument érigé à la mémoire du Roi-Chevalier Alexandre le Libérateur.

On apprend que le gouvernement allemand est prêt à accepter les nouvelles

Le défit était un des meilleurs soldats de l'Espagne. Il avait fait toute sa carrière militaire au Maroc et était directeur de la police de Madrid après la chute de Primo de Rivera et jusqu'à la révolution. C'est lui qui, le 7 juillet 1936, avait lancé de Pamplune la célèbre proclamation par laquelle les nationalistes déclaraient qu'ils ne reconnaissent le gouvernement de Madrid. Il avait dirigé les batailles sur les frontières du Portugal et dans les îles de la révolution. Il avait débüté dans la révolution en 1934, au début de la révolte des Asturias, et il avait passé pour être animé d'opinions carlistes.

Un accident de plus vient de s'ajouter à la liste déjà longue de ceux qui ont causé tant de victimes du Zinebrikouy. Hier, à 1 h. m., aux abords du matériel d'Ayazaga, l'auto n° 3.670, conduite par le chauffeur Remiz, a eu un brusque décalat et decapa. Le chauffeur ne put maîtriser sa voiture qui alla heurter avec violence un arbre, à gauche de la voie.

Par suite de la violence du choc, toute la partie avant de la voiture a été réduite en pièces ; les roues avant ont été arrachées et ne plus d'éclats de verre s'est abattus sur les occupants de la voiture qui ont tous été blessés. Ce sont : le commandant du poste de gendarmerie d'Ayazaga, le capitaine Laffit, le chauffeur Remiz, l'agent Lufft. Ne 777 du poste de gendarmerie d'Ayazaga, les usagers Hermann, Kodô, Despina, Elenti, Yanti, Noyev, Nevin, Sedok et Sazan. Tous ces blessés ont pu être reconduits chez eux après avoir été pansés à l'hôpital des Enfants de Beyogly et à l'hôpital de Beyogly. Par contre, Lufft Sedot, du service des abonnements de la Société d'Electricité, est grièvement blessé.

La mort est en cours.

Rome, 3. — Les journaux romains italiens commentant la liste de 62 légionnaires italiens, volontaires dans l'armée de Franco, tombés au cours des opérations contre Malaga, relèvent la valeur et le sacrifice de ces volontaires « tombés au

Franzensbad

II

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ?
 et parfois un écureuil impertinent,
 sautant hors du feuillage que sa

Pêle-Mêle

King-Kong

Nouvel aspect

Depuis que le sous-gouverneur a donné l'ordre d'enlever ces deux panneaux l'avenue paraît être devenue plus large, plus éclairée et, tant, plus... avenante.

LA VIE LOCALE

Les brigades des sapeurs-pompiers

LES ARTS

Tours, 3. AA. — Le duc de Windsor s'est marié à 11 heures 47.

A black and white photograph of a group of men in traditional attire. The central figure is an older man with a long white beard and a turban, wearing a dark robe with a white sash. He is walking towards the camera. Behind him, several other men in similar traditional clothing are visible, some looking towards the camera and others looking away. The background is a plain, light-colored wall.

ve elle cette *valse* à la viennoise
ces très rythmée, rapide et colorée.
Mlle Brod tourbillonnait devant nous
comme une sylphide, le sourire aux
lèvres, le... diable dans le corps. C'é-
tait ravissant et cela confinait ma foi
à l'art. On eut dit une profession-
nelle et non une élève.

Bissée, bruyamment applaudie, la
fille croulant sous le claquement des
palmes des spectateurs, Mlle Brod
revint sur scène et avec ce courage

La protection contre
en Angleterre

C'était merveilleux.
balla l'assistance qui ne peut pas
une ovation on ne Mlle Dorval
à la petite étoile. Mlle Dorval
fière de son élève ainsi du
de toutes les autres gaudes
qui prirent part à cette tra
ance chorégraphique.

CONTE DU BEYOGLU

La fin d'un rêve

Par CHARLES PETTIT.

Profitant de la fraîcheur matinale, Léon Dubois se promenait dans le beau et grand jardin qui entourait sa villa coloniale. L'heure était exquise. Des milliers d'insectes se livraient à un concert étourdissant pour célébrer le lever du soleil, dieu tout-puissant de la région, et dans le ciel rose par de l'aurore, au-dessus des panaches des palmiers, passaient des vols de hérons blancs qui se dirigeaient vers les rizières des environs. Les fleurs tropicales répandaient dans l'air moite des parfums violents ; la nature tout entière semblait grisée de vie exubérante.

Cependant, le jeune homme avait été assailli sur un banc rustique qu'il avait fait aménager dans la pénombre d'une grotte de verdure. C'était dans ce pays lointain où il rêvait de se reposer et rêver du passé, encore que ses souvenirs lui fussent éternellement présents.

Plusieurs années auparavant, il avait quitté son pays natal par dépit amoureux, et il s'était exilé de son propre gré dans ce pays lointain où il rêvait de se reposer et rêver du passé, encore que ses souvenirs lui fussent éternellement présents.

Peut-être Mlle Angèle, qui n'avait qu'une dot médiocre et une beauté discutable, avait-elle regretté d'avoir si méchamment traité un prétendant sincère, qui présentait des avantages appréciables, étant jol garçon, de bonne famille et bien renté, et qui, de plus, promettait d'être un mari docile jusqu'à la niaiserie. Mais, après cet éclat, elle ne pouvait revenir sur ce qu'elle avait hautement proclamé.

En tout cas, le soupçon éternel avait été assez benêt pour s'imaginer qu'il n'arriverait point à découvrir parmi les millions de jeunes filles à marier qui sont répandues à la surface de la terre, une autre perle qui dans l'âme, il ne cessait de répéter :

— La revoir, ne fût-ce qu'une minute ! Et j'accepterai aussitôt de disparaître de cette vallée de larmes... Comme il était ainsi occupé à se morfondre et à pousser d'inutiles soupirs en songeant à Mlle Angèle, il fut brusquement tiré de sa sombre rêverie par l'arrivée intempestive de Tchou, le principal boy de sa maison. Ce Ti, le principal boy de sa maison, s'avantant, mi-Chinois, mi-Portugais, s'avançait à pas feutrés, l'air à la fois obséquieux et sournois. Après s'être humblement excusé de déranger son bon maître dans ses sages méditations, il déclara avec une imperceptible nuance d'ironie :

— Y en a madame française venir voir Monsieur.

A ces mots, le jeune homme sursauta. Quel incident inattendu et mésestimable ! En effet, il venait d'être en reclus dans sa propriété, et il ne connaissait personne dans la colonie.

Après s'être assuré que le boy ne s'était pas grisé et qu'il paraissait avoir de son bon sens, il se borna à demander à tout hasard :

— Est-elle jeune et jolie ?

— Moi, pas savoir, repartit doucement Tchou Ti avec une louable réserve.

Agacé, Léon Dubois s'écria :

— Tu te moques de moi, coquin ! Et il se leva de son banc pour aller se rendre compte par lui-même de ce qu'il pouvait bien être cette Française dont la visite l'intriguait fort.

Il n'eut pas longtemps à se mettre mariol en tête. Au détour d'une allée il se trouva en présence de la visiteuse qui, sans en avoir été prévenue, avait pris l'initiative de se porter à sa rencontre.

Tout interdit, il la dévisagea à la dérobée. Le boy avait raison. Il était difficile de juger cette femme à première vue. On pouvait simplement constater que sa beauté était tout au moins artificielle. Les cheveux étaient décolorés au blond platine, et une gousse plus ou moins bien réussie recouvrait toute sa figure. Les yeux étaient déformés par une peinture agressive, et les sourcils, bizarres, traçaient d'un trait dur de pinceau, se dirigeant vers les tempes en ayant abandonné au-dessous leur place primitive.

Léon Dubois, qui n'était plus habitué à contempler patois savants matés à quinquilles, se contenta de penser qu'il était désemparé dans l'harmonie de la nature.

Comparant cette femme à son jardin, il lui trouvait beaucoup moins de grâce ; ce qui était une pensée peu aimable, sinon fâcheuse. Cependant, l'importance frognait ses lèvres rouge sang dans un sourire appâté, et elle se mit à minauder :

— Vous m'en voulez encore ? Ne puis-je espérer de vous quelque indulgence lorsque vous saurez que j'ai tout abandonné en France pour venir vous rejoindre à l'autre bout du

monde et implorer mon pardon ?

Au son de cette voix qui ne lui était pas étrangère, il tressaillit. Ayant de nouveau dévisagé la jeune femme, il discerna enfin l'ancien objet de sa tumultueuse passion, mais combien tristement changée et presque métamorphosée. Il balbutia :

— Comment !... c'est vous, Angèle ? Elle affecta un petit air désolé :

— Vous ne m'aviez pas tout de suite reconnue ?... Et elle ajouta avec une feinte mélancolie :

— Vous prétendiez, jadis, mourir d'amour pour moi, et vous m'aviez juré de ne jamais m'oublier, quoi qu'il arrive. Or, vous avez, depuis lors, si peu pensé à moi que mon image même s'est effacée de votre cerveau !

Il n'osa pas lui dire que c'était une autre image qu'il avait sans cesse pitoyablement évoquée. Il se contenta de déclarer :

— Excusez-moi ! J'étais si troublé par ce bonheur inespéré que je doutais vraiment de sa réalité... Ah ! combien je suis heureux de vous revoir ! Mais que vous est-il survenu depuis tant d'années et par quelles bienfaisantes circonstances vous trouvez-vous en ce jardin ?

La-dessus, avec volubilité, elle expliqua tout ce qui lui était arrivé depuis la scène affreuse — qu'elle avait tant regrettée ! — où elle l'avait banni si sottement de sa présence. Elle lui conta qu'elle s'était mariée, mais qu'elle n'avait pas été heureuse, parce que, en réalité, elle n'avait jamais vraiment aimé qu'un jeune homme, et qui le méritait bien, et qui n'était que lui-même, Léon Dubois.

(Voire la suite en 4ème page)

Derniers jours de la Liquidation définitive de la

CHEMISERIE

sise Istiklal Caddesi No 231 en face de l'Hôtel Tokatlian qui solde tout son stock avec un

Rabais de

40 %

Ne manquez pas cette véritable occasion

Vie économique et financière

La législation turque sur la restriction des devises

Ce sont les lois No 1567 du 20 février 1930 et No 3070 du 30 novembre (la seconde modifiant l'article 4 de la première), ainsi que les lois No 2100 du 18 janvier 1933 et 2686 du 15 mars 1935 prorogeant à deux reprises l'effet de la loi No 1567, qui autorisent le pouvoir exécutif à prendre les mesures « tendant à réglementer et à limiter l'achat, la vente, l'exploitation des effets de change, monnaies, actions, obligations, et à sauvegarder la valeur de la monnaie turque ». Nous résumons, ici, sous deux rubriques essentielles, les dispositions primitives et modificatrices des décrets établis et publiés périodiquement par le Conseil des ministres en vertu de la loi en question, « pour sauvegarder la valeur de la monnaie turque » : importation des instruments de paiement, exportation des instruments de paiement. Nous préférons le terme « instruments de paiement » qui exprime mieux la portée des dispositions en vigueur à celui de « devise », puisque la réglementation ne vise pas seulement les monnaies et valeurs étrangères, mais englobe aussi la monnaie et les valeurs nationales. D'autre part, certaines des restrictions concernent à la fois les devises qui entrent au pays ou doivent être rapatriées et celles qui sont ou seront exportées à l'avenir. Nous les réunirons donc en premier lieu sous le titre de « dispositions communes ». Vient enfin, sous une quatrième et dernière partie, la liste des « besoins de change » qui s'applique aux devises à exporter. (Abréviations adoptées : Dc = Décret No 11 ; Dc. mod. = Décret modificatif ; L = Liste des besoins de change).

1. Dispositions communes s'appliquant à l'importation et à l'exportation des instruments de paiement

Textes en vigueur

1) Il convient de noter d'abord que les restrictions actuellement en vigueur concernant les instruments de paiement sont régies par le Décret No 11, daté du 23 août 1934 et de ses modifications successives, précédant tous de la loi No 1567 mentionnée plus haut. Tous les décrets précédemment rendus « pour sauvegarder la valeur de la monnaie turque » sont à présent périmés.

2) Ni la loi, ni les décrets ne donnent la définition des « devises » ou des « instruments de paiement ». Mais d'après la signification qui se dégage de l'ensemble des dispositions existantes, les « instruments de paiement » comprennent : l'or monnaie, national et étranger ; l'or non monnayé (des dispositions distinctes prohibent l'exportation de l'or) ; toutes catégories de monnaies et de signes monétaires étrangers (billets de banque, mandats, chèques, lettres de crédits accredités) ; les actions et obligations étrangères de toute nature, et leurs coupons ; la monnaie, les actions et obligations turques et leurs coupons, les créances sur l'intérieur et sur l'étranger.

Ceux qui exercent le commerce des devises :

3) La négociation des effets de change, des monnaies et billets de banque étrangers effectuée par l'intermédiaire soit des banques soit de banquiers munis d'une autorisation du ministère des Finances (Dc. 6, 22).

Contrôle des opérations en devises :

4) Les banques et les banquiers sont assujettis à un contrôle du fait des devises qu'ils achètent ou vendent. Ils sont tenus de rendre compte à cet égard à différentes autorités, notamment aux « Directions du change » spécialement constituées (Dc. 13, 25, 28, 49, 50). Les banques et banquiers établis dans une localité pourvue d'une Bourse — c'est à dire pour le moment à Istanbul — sont tenus d'emprunter le canal de la Bourse pour les achats et ventes quotidiens de devises, et de ne pas conserver des disponibilités au-delà d'une limite définie. (Dc. 8). Les agents de change sont obligés à leur tour de consigner dans leurs livres les ordres en devises qu'ils exécutent et d'en rendre compte à la fois à la Direction du change et au Commissariat de la Bourse (Dc. 14).

Spéculation :

5) La spéculation est interdite en matière de devises. Est réputée spéculation, pour les personnes résidant en Turquie, l'acte de disposer sans autorisation en faveur de tiers, des devises, actions et obligations qu'elles possèdent auprès de banques ou de particuliers à l'étranger. (Dc. 4, 5).

Avances en devises :

6) Les reports en devises contre livres turques sont prohibés (Dc. 6).

Conversion en devises des dépôts en livres turques :

7) Les banques et les banquiers ne peuvent, en aucune manière si ce n'est par application de la liste des

besoins de change (dont il sera question plus loin) convertir en devises les dépôts effectués en livres turques. De même, il est interdit de consentir des crédits, ou d'opérer des dépôts en monnaie turque au profit de personnes ou d'entreprises situées en dehors du territoire turc, à moins d'une autorisation du ministère des finances. (Dc. 11, 31).

Bénéfice des banques résultant d'opérations en devises :

8) Les banques et les banquiers ne peuvent prétendre à un agio de plus de 2% sur leurs négociations en devises (Dc. 9).

Importation et exportation d'actions et d'obligations :

9) D'une façon générale, l'importation et l'exportation des actions, obligations et coupons sont sujettes à une autorisation, l'exportateur étant d'ailleurs tenu à rendre compte de prix des titres exportés. (Dc. 20, 39).

Opérations sur devises, au comptant et à terme :

10) Les devises se négocient au comptant (Dc. 23). Les devises correspondant à des ventes de marchandises à livrer peuvent être achetées à terme par les banques. (Dc. 30).

Devises et effets personnels des voyageurs :

11) Tous les voyageurs transitant par la Turquie les touristes qui se proposent de faire un court séjour, ainsi que les Turcs établis à l'étranger, sont tenus de produire aux agents vérificateurs du premier poste douanier de la frontière les devises se trouvant en leur possession et de les faire consigner dans leur passeport. (Dc. 15, 16, 21, 33, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).

Devises appartenant aux représentants diplomatiques et consulaires des Etats étrangers :

12) Les devises que les membres des représentations diplomatiques et consulaires peuvent exporter sans obtenir l'autorisation des directions du change ne peuvent dépasser le montant arrivé à leur nom et déposé à une banque. Le rachat de la fraction de ces devises déjà vendue à une banque doit être précédé d'une autorisation (Dc. 25).

(A suivre)

Le marché des céréales

Mercredi 22 wagons de blé sont arrivés en notre ville, ainsi que 4 wagons de seigle et un d'orge ; 9 wagons de blé appartenant à la Banque Agricole ont été immédiatement entreposés dans les silos ; quant aux 13 wagons restants, venus au nom de négociants de notre place, ils n'ont été placés que difficilement et seulement en partie, étant donné qu'il s'agissait de blé ayant une forte teneur en seigle. Les prix n'ont guère changé.

Hier, jeudi, 17 wagons de blé, 2 de seigle et 1 de farine ont été reçus à Istanbul. Le prix des blés à forte teneur de seigle faiblit. Les blés à 2 ou 3,00 de seigle ont été vendus entre 7,15 et 7,16 pirs ; ceux de Poitail à 8 ou 9,00 de seigle, à 6,30 pirs ; les blés blancs ayant la même teneur de seigle n'ont trouvé acquéreur qu'à 6,10 pirs. L'orge se vend en sac à 4,20 pirs ; le seigle à 4,18, le maïs jaune à 5,02 et le blanc à 4,30.

Les arrivages de millet étant peu abondants, les prix ont haussé jusqu'à 9,33 pirs.

La commission dite des silos qui s'est réunie mercredi à la Chambre de commerce a délibéré sur les questions posées par le ministère de l'Economie et a pris certaines décisions de principe à ce propos. Le rapport qu'elle a élaboré sera envoyé aujourd'hui au ministère. Il est surtout consacré à la question des prix.

La récolte des amandes est excellente

On a vendu à 6 pirs, le kg. un lot d'amandes décortiquées, resté de la récolte de l'année dernière. Ce lot est destiné à l'exportation. Les amandes décortiquées, à l'instar des noix et noisettes, ont une clientèle fixe.

On apprend que la récolte des amandes de cette année est excellente.

L'activité agricole à Zafranbolu

Des vignes modèles ont été créées aux villages de Baskoy et Corçiler (Zafranbolu). Les paysans de la région ont nettoyé mécaniquement 24.636 kg. de graines de blé et 5.660 kg. de graines d'orge.

Au cours de la campagne menée cette année contre les animaux nuisibles à l'agriculture on a abattu 595 sangliers, 1727 corbeaux, 9 loups et 7 ours. La lutte contre les malfaiteurs a été

menée sur une étendue de 1034 hectares.

La crise sur les filés

Aucune communication n'est parvenue aux départements intéressés concernant la levée du prix limité imposé sur les filés. La demande de cet article s'est encore accrue. Certains négociants ont passé des commandes importantes à l'étranger. On affirme avec persistance qu'après l'abolition du prix maximum actuel, les filés se vendront à meilleur marché que présentement. De nombreuses villes d'Anatolie demandent des filés de numéros divers. On a demandé par télégramme express de Mersin si le prix limite a été aboli ou non. On attend avec impatience le retour à la liberté des importations.

Etranger

La balance commerciale des E.U.A.

New-York, 3. — Le département du Commerce annonce que durant les 4 premiers mois de 1937 les exportations dépassent les importations de 132.062.000 dollars alors que dans la période correspondante de l'année passée l'excédent des exportations s'élevait seulement à 13 millions.

La hausse du charbon en Belgique

Bruxelles, 3. — Une nouvelle hausse serait appliquée dans les charbons à partir du premier juillet, soit 10 francs pour le charbon et 20 francs pour le coke.

TARIF D'ABONNEMENT

	Turquie :	Etranger :
1 an	13.50	22.—
6 mois	7.—	12.—
3 mois	4.—	6.50

Bilans et travaux de comptabilité par comptable expérimenté en turc et en français à partir du prix de 1 Lira par mois. S'adresser au Journal sous R. A.

En plein centre de Beyoglu vaste local, pour servir de bureau ou de magasin est à louer. S'adresser pour information, à la « Società Operaria Italiana », Istiklal Caddesi, Esas Cikmayi, à côté des établissements « İhsan » et « Vahit ».

A vendre

Piano tout neuf, joli meuble, grand format cadre en fer, cordons croisés. On peut l'examiner, tous les jours, Sakis Agha, Karanlik Bakkal Eviak No. 2 (Beyoglu).

Mouvement Maritime

ADRIATICA

SOC. AN. DI NAVIGAZIONE-VENEZIA

Départs pour :

Pirée, Brindisi, Venise, Trieste

des Quatre de Galata tous les vendredis à 10 heures précises

Pirée, Naples, Marseille, Gênes

Salonique, Pirée, Naples

Cavala, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santorini, Brindisi, Ancone, Venise, Trieste

Salonique, Mételin, Izmir, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise, Trieste

Bourgas, Varna, Constantine

Sulina, Galsia, Braila

Baïamo

En coïncidence en Italie avec les luxueux bateaux des Sociétés « Italia » et « Lloyd Triestino », pour toutes les destinations du monde.

Agence Générale d'Istanbul

Sarap Iskelesi 15, 17, 141 Mühürhan, Galata

Téléphone 44877-8-9. Aux bureaux de Voyages Natta Tél. 44914 W. Lala 44686

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdavendigâr Han — Salon Caddesi Tél. 44792

Départs pour

Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin

Bourges, Varna, Constantine

Pirée, Marseille, Valence, Liverpool

C.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages

Voyages à forfait — Billets ferroviaires, maritimes et aériens — 50 % de réduction sur les Chemins de Fer Italiens

S'adresser à : FRATELLI SPERCO Salon Caddesi Hüdavendigâr Han Galata

Tél. 44794

L'aile de Gökçen

Une nation peut perdre son territoire, son drapeau et sa liberté. Cela ne signifie pas la mort pour elle. La mort, c'est quand l'héroïsme disparaît des mœurs d'une nation.

Le nombre des nations et des hommes qui ont péri est illimité, dans le cimetière de l'histoire : la vie qui continue dans l'histoire est uniquement la vie héroïque.

En 1919, que subsistait-il, sinon cette morale de l'héroïsme du Turc et le Gazi qui l'incarnerait ? Mais ce levain nous a suffi pour créer une nation nouvelle en dépit de l'hostilité du monde entier.

La fille d'Atatürk, Sabiha Gökçen, a donné des ailes à cette morale de l'héroïsme. Nous voyons que, partout, les aviatrices courent — ou plutôt volent — après les records, les manifestations spectaculaires, les aventures. La fille turque n'a pas adopté l'aile comme un ornement ; elle y a cherché et elle y a trouvé la possibilité de faire preuve d'héroïsme à la première occasion.

L'aile de Gökçen promène l'honneur de la femme turque dans les cieux du monde et efface l'insulte imposée à son nom sacré par des siècles de fanatisme et de réaction noire.

Fatay

(De l'« Ulus »)

Les ministres des Travaux publics italien reçu par M. Mussolini

Rome, 3. — Le Duce a reçu le ministre des Travaux publics M. Cobolli Gigli venant de l'Afrique Orientale italienne qui lui a remis un exposé, accompagné de photographies, démontrant l'effort accompli par les ouvriers italiens pour doter l'empire du réseau de routes nécessaires. Le Duce a exprimé sa vive satisfaction pour l'œuvre déployée par le ministre et ses collaborateurs.

A vendre

Piano tout neuf, joli meuble, grand format cadre en fer, cordons croisés. On peut l'examiner, tous les jours, Sakis Agha, Karanlik Bakkal Eviak No. 2 (Beyoglu).

